COHÉSIO
Experts Comptables
& Commissaires aux Comptes
BY TENGO
EXPERTISE COMPTABLE

Certifié conforme

Constance HERCELIN

Certified by yousign

SAS ABILIS GRAND OUEST

2 Rue DES BINTINAIS
ZA DU HIL
35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE

ETATS FINANCIERS

Période du **01/01/2024** au **31/12/2024**

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	6 275	6 275		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	637 001	523 762	113 239	70 072
	Autres immobilisations corporelles	411 270	178 597	232 673	78 777
	Immobilisations en cours				53 238
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	503		503	
	TOTAL (II)	**1 055 049**	**708 634**	**346 415**	**202 088**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	877 412		877 412	460 411
	En-cours de production de biens	30 245		30 245	15 703
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 226 126		2 226 126	989 881
	Autres créances	153 212		153 212	46 748
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	3 057 562		3 057 562	1 269 791
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	8 175		8 175	244
	TOTAL (III)	**6 352 732**		**6 352 732**	**2 782 779**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**7 407 781**	**708 634**	**6 699 147**	**2 984 866**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an 503
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	139 860	74 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	2 102 650	
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	7 400	7 400
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 355 231	1 598 224
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**1 161 471**	**757 007**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**5 766 611**	**2 436 631**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	185 533	125 092
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	175 125	120 532
	Dettes fiscales et sociales	566 142	298 551
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	5 736	4 061
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**932 536**	**548 236**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**6 699 147**	**2 984 866**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 161 471,09	757 006,88
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	932 536	548 236
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

I - Faits caractéristiques

Aucun fait caractéristique n'est à signaler au titre de l'exercice clos le 31/12/2024.

II - Règles et méthodes comptables

A - Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables et définies par le règlement n°2016-07 du 4 Novembre 2016 homologué par arrêté du 26 Décembre 2016.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 6 699 147 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 1 161 471 euros.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Seules sont exprimées les informations significatives.

B - INFORMATIONS GENERALES COMPLEMENTAIRES

Règles et Méthodes Comptables

1°) La société Groupe ABILIS et l'ensemble de ses filiales, dont fait partie la société, ont constaté que l'ensemble du personnel salarié du Groupe, mère, filiales, sous filiale, dépassait le seuil de 50 salariés, qu'au sens de la jurisprudence de la Cour de Cassation en matière sociale, le Groupe constitué par la société GROUPE ABILIS, de ses filiales et sous filiale, constituait une Unité Economique et Sociale, dans la mesure où la société GROUPE ABILIS est associée dans l'ensemble de ses filiales, impose par un règlement intérieur des règles de fonctionnement et des directives strictes qui s'imposent à chacun des dirigeants des filiales, notamment dans la gestion du marché d'Etat SPEC O 781, dont elle est attributaire, et dont les sociétés filiales sont sous-traitantes de production.

Il a donc été calculé une participation des salariés aux fruits de l'expansion sur les résultats de la société, qui sera versée entre les mains de la société GROUPE ABILIS, et reversée à l'ensemble des salariés de l'unité économique et sociale, dirigeants exclus, selon les modalités qui seront définis dans le cadre de la négociation entre les membres du Comité de Groupe, dont la procédure de mise en place est en cours, et les représentants de GROUPE ABILIS.

Pour la société le montant provisionné s'élève à 138 664 €, majorée du forfait social d'un montant de 27 733€.

C - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations qui est en général :

- agencement des constructions : linéaire sur 10 ans
- matériel et outillage : linéaire sur 5 ans
- matériel de transport : linéraire sur 5 ans
- mobilier : linéaire sur 4 ans
- matériel informatique : linéaire sur 3 ans

Règles et Méthodes Comptables

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

D - Immobilisations financières

Il n'y a pas d'immobilisations financières.

E - Stocks et en-cours

EVALUATION DES STOCKS

Les matières premières ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

EVALUATION DES EN COURS

Les produits et en cours de production ont été évalués au prix de facturation à la SAS ABILIS figurant sur les bons de commande.

F - Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

G - Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

III - Evènements post-clôture

Pojet de fusion avec la SAS LEGUEN

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres			6 275			6 275
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**6 275**			**6 275**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	318 212		318 789			637 001
	Instal., agencement, aménagement divers	30 824		140 845			171 669
	Matériel de transport	113 342		66 747			180 089
	Matériel de bureau, mobilier	24 464		35 049			59 512
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	53 238				53 238	
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**540 080**		**561 429**		**53 238**	**1 048 271**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			503			503
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**503**			**503**
	TOTAL	**540 080**		**568 207**		**53 238**	**1 055 049**

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	6 275			6 275
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**6 275**			**6 275**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	469 669	54 093		523 762
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	8 096	12 506		20 602
	Matériel de transport	83 687	27 195		110 883
	Matériel de bureau, mobilier	38 971	8 141		47 112
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**600 424**	**101 936**		**702 359**
	TOTAL	**606 698**	**101 936**		**708 634**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement n des amortisse-ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises	- d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	503	503	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 226 126	2 226 126	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	20 820	20 820	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	24 303	24 303	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	108 088	108 088	
	Charges constatées d'avances	8 175	8 175	
	TOTAL DES CREANCES	**2 388 016**	**2 388 016**	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	175 125	175 125		
	Personnel et comptes rattachés	83 872	83 872		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	104 065	104 065		
	Impôts sur les bénéfices	99 079	99 079		
	Taxes sur la valeur ajoutée	273 186	273 186		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 940	5 940		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	185 533	185 533		
	Autres dettes	5 736	5 736		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**932 536**	**932 536**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques) 19 136

Produits à recevoir

		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		**1 551 063**
Autres créances clients		**1 520 769**
CLIENT FACTURE A ETABLIR	1 520 769	
Autres créances		**30 295**
PRODUIT A RECEVOIR	30 295	

Charges à payer

		31/12/2024
Total des Charges à payer		**230 467**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**118 429**
FRS FCT NON PARVENUE	118 429	
Dettes fiscales et sociales		**112 037**
DETTE PROV CONGES PAYES	83 872	
ORG SOCIAUX CAP CONGES PAYES	23 759	
ETAT CHARGE A PAYER	3 171	
TAXE APPRENTISSAGE	1 235	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2024	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		8 175	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		**8 175**	

Capital social

	31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	13 986,00	10,0000	139 860,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**13 986,00**	**10,0000**	**139 860,00**

ABILIS GRAND OUEST
Société par actions simplifiée
au capital de 139 860 euros
Siège social : ZA du Hil, 2 rue des Bintinais,
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE
SIREN 804 930 105 RCS RENNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 30 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 1 161 471 euros de la manière suivante :

A la réserve légale .....6 586 euros

Le solde .....1 154 885 euros

A titre de dividendes .....1 000 000,00 euros
Soit 71,50 euros par action

Le solde .....154 885 euros

En totalité
Au compte « **autres réserves** » .....154 885 euros
Qui s'élève ainsi à 2 510 116 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 241 200,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 758 800,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos	Dividendes distribués	Dividendes éligibles à l'abattement de 40%	Dividendes non éligibles de 40%
31/12/2023	Néant	Néant	Néant
31/12/2022	Néant	Néant	Néant
31/12/2021	300 000,00 euros	257 142,86 euros	42 857,14 euros

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
La société CHN
Représentée par Madame Constance HERCELIN

Constance HERCELIN

Certified by yousign